



NOTE D'INFORMATION

n° 21.30 – Juillet 2021

L'apprentissage au 31 décembre 2020

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteurs : Aurélie Demongeot, Fabienne Lombard, DEPP-A1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

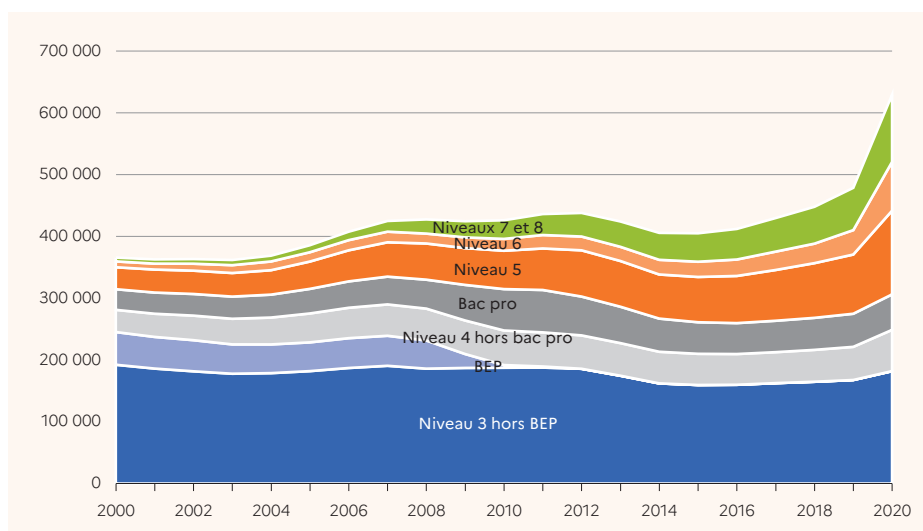
► Au 31 décembre 2020, les centres de formation d'apprentis accueillent 629 600 apprentis, soit une augmentation de 31,5 % par rapport à 2019, une hausse historique depuis le début des années 2000. 5,5 % des 16-29 ans sont ainsi en apprentissage. Les effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire continuent d'augmenter (+ 11,4 %), et la croissance de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur est à un niveau historiquement élevé (+ 58,6 % après + 13,4 % en 2019). Après une troisième, un élève sur vingt s'oriente vers une formation professionnelle sous apprentissage. Près d'un apprenti sur dix est accueilli dans un EPLE.

► Au 31 décembre 2020, 629 600 apprentis suivent une formation dans un centre de formation d'apprentis en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DROM) (voir « Pour en savoir plus »).¹

Près d'un apprenti sur deux prépare un diplôme du second degré

L'apprentissage a connu différentes phases d'évolution ces quinze dernières années : croissance soutenue entre 2003 et 2007 puis stagnation jusqu'en 2012, la baisse dans le secondaire étant compensée par l'augmentation dans le supérieur. En 2013 et 2014, les effectifs d'apprentis baissent sous l'effet de la diminution des apprentis en CAP, puis se stabilisent en 2015. Depuis 2016, ils repartent à la hausse : après + 6,8 %, en 2019, ils progressent de 31,5 % en 2020, croissance la plus importante des effectifs d'apprentis depuis 20 ans **figure 1**. Cette dynamique est surtout tirée par les effectifs des jeunes préparant un diplôme du supérieur (+ 58,6 % en 2020). Les effectifs de jeunes préparant un diplôme du second degré progressent depuis trois ans, mais à un rythme nettement moindre que ceux du supérieur **figure 2**. Les formations du secondaire, de niveau inférieur ou égal au baccalauréat, accueillent 306 300 apprentis, soit 49 % des apprentis. Ce nombre est en hausse pour la quatrième année consécutive (+ 11,4 %, soit 31 300 jeunes de plus par rapport à 2019), en contraste avec la période de baisse continue entre 2008 et 2016.

1 Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2020



Champ : France métropolitaine + DROM.
Source : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 21.30. © DEPP

Les effectifs augmentent dans toutes les formations, de 4,8 % en CAP, de 7,2 % en baccalauréat professionnel et surtout de façon très soutenue dans les autres diplômes de niveau 4 (+ 63,0 %) et de niveau 3 (+ 83,7 %), qui concernent essentiellement des certifications professionnelles relevant du ministère en charge du Travail.

Croissance toujours accentuée dans l'enseignement supérieur

L'apprentissage est possible dans l'enseignement supérieur depuis la réforme Séguin en 1987. Mais son développement ne se réalise qu'à partir du milieu des années 1990 et s'amplifie nettement avec l'ouverture des licences et des masters suite

à la réforme LMD (licence, master, doctorat) dans les années 2000.

En 2020, 323 300 apprentis suivent une formation du supérieur en apprentissage. La hausse amorcée en 2015 se poursuit fortement : + 58,6 % en 2020, après + 13,4 % en 2019. L'augmentation du nombre d'apprentis était plus modérée en 2015 et 2016. Les effectifs de niveau 5 augmentent de nouveau cette année (+ 41,4 % après + 8,3 % en 2019), les effectifs en BTS, principal diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'apprentissage augmentent de plus de 30 000 apprentis. Cette année, les effectifs des autres diplômes, telles les certifications professionnelles du ministère en charge du Travail et des autres organismes, dépassent ceux des DUT pour le niveau 5. Le nombre d'apprentis en niveau 6 double, avec + 166,5 %

1. « La nomenclature des diplômes par niveau utilisée dans cette étude est celle du décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles ».

2 Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

	Diplôme	Effectifs d'apprentis			Poids de la formation en 2020 (%)	Part des filles en 2020 (%)	Effectifs d'entrants en apprentissage		
		2019	2020	Évolution (%)			2019	2020	Évolution (%)
Niveau 3	CAP	154 093	161 458	4,8	25,6	25,2	90 591	90 814	0,2
	MC	6 609	7 754	17,3	1,2	35,1	6 561	7 721	17,7
	Autres	7 000	12 856	83,7	2,0	45,8	5 395	11 147	106,6
	Total	167 702	182 068	8,6	28,9	27,1	102 547	109 682	7,0
Niveau 4	Bac Pro	53 594	57 452	7,2	9,1	20,0	22 609	22 708	0,4
	BP	39 595	43 855	10,8	7,0	46,4	21 533	24 788	15,1
	Autres	14 066	22 929	63,0	3,6	42,6	10 698	19 438	81,7
	Total	107 255	124 236	15,8	19,7	33,5	54 840	66 934	22,1
Secondaire		274 957	306 304	11,4	48,6	29,7	157 387	176 616	12,2
Niveau 5	BTS	79 226	109 480	38,2	17,4	39,5	45 221	70 921	56,8
	DUT	8 144	9 393	15,3	1,5	38,7	5 608	6 195	10,5
	Autres	8 490	16 667	96,3	2,6	43,8	5 439	13 500	148,2
	Total	95 860	135 540	41,4	21,5	39,9	56 268	90 616	61,0
Niveau 6	Licence	22 851	34 602	51,4	5,5	44,7	22 604	34 199	51,3
	Autres	16 655	44 392	166,5	7,1	54,8	13 160	36 662	178,6
	Total	39 506	78 994	100,0	12,5	50,4	35 764	70 861	98,1
Niveaux 7 et 8	Ingénieur	25 602	27 185	6,2	4,3	19,4	10 191	10 184	- 0,1
	Master	21 463	28 185	31,3	4,5	55,0	15 537	19 702	26,8
	Autres	21 415	53 427	149,5	8,5	52,6	14 778	38 913	163,3
	Total	68 480	108 797	58,9	17,3	44,9	40 506	68 799	69,8
Supérieur		203 846	323 331	58,6	51,4	44,2	132 538	230 276	73,7
Total		478 803	629 635	31,5	100,0	37,1	289 925	406 892	40,3

Note : la nomenclature des diplômes par niveau utilisée dans cette étude est celle du décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles.

Autres : certifications professionnelles, diplômes du CNAM, diplômes des grandes écoles, etc.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 21.30. © DEPP

pour les autres diplômes de niveau 6 (certifications professionnelles du ministère en charge du Travail, des chambres des métiers et de la Santé) dont les effectifs sont désormais supérieurs à ceux en licence. Le nombre d'apprentis en niveau 7 et 8 continue d'augmenter fortement (+ 58,9 %) pour tous les types de diplômes : les effectifs en diplôme d'ingénieur croissent de 6,2 %, ceux en master de 31,3 % et dans les autres diplômes de ce niveau de 149,5 %, tels les diplômes des grandes écoles.

Augmentation marquée de 40,3 % des entrées en apprentissage

Au 31 décembre 2020, on dénombre 406 900 nouveaux apprentis, soit une augmentation de 40,3 % par rapport au 31 décembre 2019 (voir « Pour en savoir plus » – Sources et définitions). Celle-ci provient de la hausse très importante de 73,7 % des entrées dans les formations d'enseignement supérieur (+ 97 738 jeunes) et de celle de 12,2 % des entrées dans les formations d'enseignement secondaire (+ 19 229 jeunes). Parmi les formations du secondaire, l'évolution est élevée pour les autres diplômes de niveaux 3 (+ 106,6 %) ainsi que les autres diplômes de niveau 4 (+ 81,7 %). Dans l'enseignement supérieur, les entrées en apprentissage augmentent pour les trois niveaux avec en

particulier 178,6 % pour les autres diplômes de niveau 6 et 163,3 % pour les autres diplômes de niveau 7 et 8. Les DUT, BTS, licence et master enregistrent une croissance comprise entre 10,5 % et 56,8 %. Seul le diplôme d'ingénieur voit son effectif d'entrants stagner (- 0,1 %). La hausse des entrées en apprentissage entre 2019 et 2020 concerne particulièrement le secteur du commerce et de la vente (35 974 entrées), des échanges et gestion (8 685 entrées), de l'informatique (7 991 entrées), et de la comptabilité et gestion (7 118 entrées), alors que le secteur de la mécanique aéronautique et spatiale, voit son effectif d'entrants diminuer de 427 jeunes, celui de la mécanique générale de 237 jeunes et celui des structures métalliques de 230 jeunes. Globalement, les secteurs de production dans le secondaire restent majoritaires en termes d'entrées en formant près de 64 % des apprentis. En revanche, dans le supérieur le rapport s'inverse au profit des spécialités de services (près de 73 % des apprentis).

10,5 % des entrants en apprentissage viennent d'une classe de troisième

Les entrants en apprentissage sont issus principalement du second degré (48,7 %) et du supérieur (31,9 %). Les entrées en apprentissage après le second cycle se

font essentiellement après la préparation d'un baccalauréat professionnel (11,7 %) ou d'un CAP (11,2 %) **figure 3**. 9,1 % des entrants dans une formation du secondaire s'inscrivent en apprentissage après un contrat de professionnalisation, une période de stage, d'emploi ou de chômage, soit 4 points de plus qu'en 2019. Cette augmentation est à mettre en lien avec la baisse importante du nombre de contrats de professionnalisation en 2020 (- 48 %) qui laisse penser qu'il y a pu avoir un transfert de ce type de contrats vers l'apprentissage, plus favorable financièrement, provoquant ainsi une diversification des origines des apprentis. 4,6 % des apprentis viennent par ailleurs d'une formation dans l'enseignement supérieur. Les entrants dans une formation du supérieur sont originaires d'une formation du second cycle professionnel dans 14,6 % des cas alors qu'ils sont 11,6 % à venir du second cycle général ou technologique. Enfin, les entrées à l'issue du premier cycle du second degré sont issues principalement d'une troisième. Comme en 2019, la part des sortants de troisième se dirigeant vers une formation en apprentissage concerne un jeune sur vingt **figure 4**. L'orientation vers la seconde générale ou technologique absorbe 64,8 % des sortants de troisième et 27,2 % d'entre eux se dirigent vers une formation professionnelle sous statut scolaire.

Plus d'un tiers des apprentis sont des filles

La part des filles dans les effectifs de l'apprentissage a gagné 4,1 points par rapport à 2019 et atteint 37,1 % en 2020. Elle varie selon le niveau du diplôme préparé, en lien avec les spécialités de formation. En effet, si la répartition est pratiquement paritaire dans le domaine des services, le domaine de la production est très majoritairement masculin. Or le poids relatif des formations de la production diminue quand le niveau de diplôme augmente, et la part de filles augmente : elle est de 27,1 % au niveau 3 et atteint 50,4 % au niveau 6. Aux niveaux 7 et 8, la part des filles gagne 5,5 points en passant de 39,4 % en 2019 à 44,9 % en 2020. En lien avec cette représentativité croissante des filles avec le niveau, l'âge moyen des filles est plus élevé que pour les garçons (20,9 ans contre 19,8 ans).

7,7 % d'apprentis en EPLE avec une hausse marquée en brevet de technicien supérieur

Au 31 décembre 2020, 48 176 apprentis suivent une formation en établissement public local d'enseignement (EPL), soit 7,7 % des apprentis **figure 5**. Ces effectifs sont en hausse de 9,9 % après 3,9 % en 2019. Les niveaux 3 et 4 accueillent en moyenne 13 000 apprentis, alors que les niveaux 6, 7 et 8 en accueillent globalement 1 400. Quant au niveau 5, il accueille 20 200 apprentis en EPLE. La part de l'apprentissage en EPLE la plus importante est pour le BTS avec 18,2 % et pour le baccalauréat professionnel avec 16,1 %. Entre 2019 et 2020, le nombre d'apprentis en EPLE préparant une formation de niveau 4 et de niveau 3 croît cette année respectivement de 7,5 % et 3,8 %, avec la plus forte hausse pour les brevets professionnels (+ 8,3 %). En lien avec le nombre croissant d'apprentis préparant un BTS, le niveau 5 progresse de 16,7 %. Les effectifs des niveaux 6, 7 et 8, beaucoup plus faibles, sont quasiment stables cette année (+ 0,6 %). La région académique Grand Est accueille, à elle seule, 18,8 % de l'ensemble de ces apprentis, l'académie de Strasbourg ayant une longue tradition d'apprentissage public.

Hausse des effectifs d'apprentis dans quasiment toutes les régions académiques

Au 31 décembre 2020, huit régions académiques forment chacune plus de

3 La situation antérieure des entrants en apprentissage en 2020

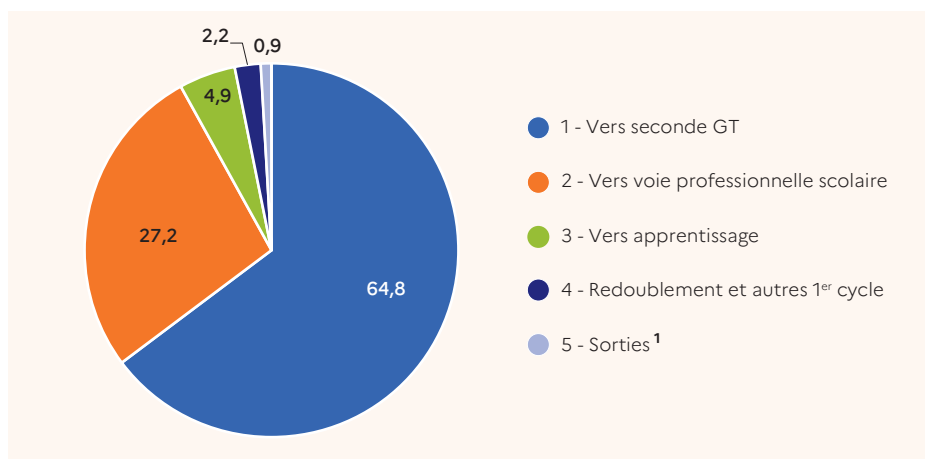
	Situation antérieure des entrants en apprentissage	Répartition des entrants en apprentissage selon leur situation antérieure	Répartition des entrants en apprentissage dans une formation du secondaire selon leur situation antérieure
Premier cycle second degré	44 604	11,0	25,2
dont troisième	42 718	10,5	24,1
Second cycle GT	44 592	11,0	10,1
Second cycle pro	108 560	26,7	42,4
dont CAP	45 501	11,2	25,3
dont bac professionnel	47 670	11,7	12,6
Études supérieures	129 694	31,9	4,6
dont BTS	40 922	10,1	1,8
Contrat professionnel, formation continue, stage, emploi ou sans emploi	37 148	9,1	9,1
Autre situation et inconnue	42 294	10,4	8,6
Total	406 892	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine + DROM.

Sources : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 21.30. © DEPP

4 Orientation à l'issue de la troisième à la rentrée 2020 (en %)



1. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger.

Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte).

Source : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA et Système d'information Scolarité ; ministère en charge de l'Agriculture, Safran.

Réf. : Note d'Information, n° 21.30. © DEPP

5 Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2020

	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE	Évolution EPLE 2020/2019 (%)
Niveau 3	12 596	182 068	6,9	3,8
dont CAP	11 675	161 458	7,2	2,4
Niveau 4	13 944	124 236	11,2	7,5
dont brevet professionnel	3 882	43 855	8,9	8,3
dont bac professionnel	9 246	57 452	16,1	6,8
Niveau 5	20 242	135 540	14,9	16,7
dont BTS	19 968	109 480	18,2	17,2
Niveaux 6, 7 et 8	1 394	187 791	0,7	0,6
Total	48 176	629 635	7,7	9,9

Note : la nomenclature des diplômes par niveau utilisée dans cette étude est celle du décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Sources : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 21.30. © DEPP

40 000 apprentis ; l'Île-de-France figure au premier rang, en accueillant 127 000, suivie par la région Auvergne-Rhône-Alpes (81 100) (voir « Pour en savoir plus » – figure 6). Ces huit régions académiques représentent près de quatre apprentis sur cinq au total.

Entre 2019 et 2020, toutes les régions académiques métropolitaines enregistrent une hausse de leurs effectifs d'apprentis. Cette croissance est surtout marquée pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 41,6 %), suivie de près par la région Bretagne, toutes

deux portées par une forte croissance des apprentis dans le supérieur. Dans les DROM, les variations sont toutes positives, comprises entre + 36,0 % et + 100,4 %, mais concernent des effectifs plus faibles que ceux des régions métropolitaines. L'évolution globale du nombre des apprentis dans les formations du secondaire (+ 11,4 %) est positive dans toutes les régions académiques hormis la Martinique (- 0,1 %). Pour les formations du supérieur, l'évolution est très forte (+ 58,6 %) et elle dépasse les 100 % pour la région Bretagne, suivie de près par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La répartition géographique de l'apprentissage, très liée à l'environnement économique local et notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes, fait apparaître de grandes disparités régionales. Ainsi, la concentration des effectifs dans certaines régions académiques ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans le système de formation professionnelle de ces régions.

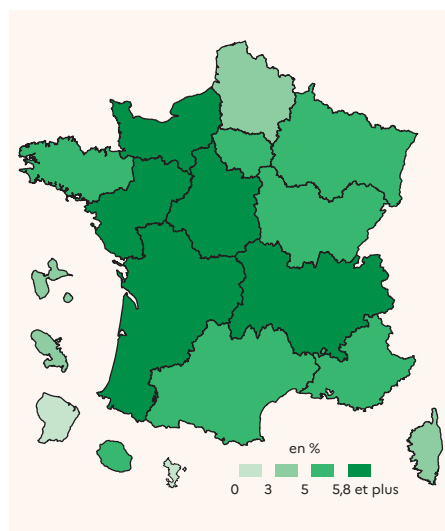
En effet, les régions académiques qui accueillent le plus grand nombre d'apprentis ne sont pas celles qui ont le poids de l'apprentissage le plus élevé parmi leurs jeunes de 16-29 ans. Cette proportion varie en effet hors DROM de 4,4 % pour la région académique de Corse à 6,7 % pour Pays de la Loire. Elle est de 5,4 % pour l'Île-de-France

↘ **figure 7**. Dans les DROM, le poids de l'apprentissage le plus faible est à Mayotte (0,8 %). Au niveau national, l'apprentissage concerne 5,5 % des jeunes de 16 à 29 ans. En France métropolitaine, entre 2019 et 2020, seule la région académique de Corse connaît une stagnation de son nombre d'entrées en apprentissage (+ 0,9 %) liée au recul de 7 % des entrées au niveau du secondaire (voir « Pour en savoir plus » – **figure 8**) ↘ **figure 9**. Les autres régions académiques métropolitaines enregistrent une croissance variant de + 12,6 % (Bourgogne-Franche-Comté) à + 53,1 % (Bretagne). Dans les DROM, La Réunion connaît une hausse très soutenue (164,6 %), aussi bien au niveau du supérieur qu'au niveau du secondaire.

La réussite des apprentis aux examens est assez proche de celle des jeunes sous statut scolaire

Les taux de réussite des apprentis au baccalauréat professionnel et au CAP, qui correspondent aux rapports du nombre d'admis sur le nombre de candidats présents atteignent plus de 90 % et sont compris entre 87 % pour le BTS et 88 % pour le BP (voir « Pour en savoir plus » – **figure 10**).

↘ 7 Poids de l'apprentissage parmi les 16-29 ans en 2020 (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM.
Sources : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA ; Insee, traitement DEPP pour les effectifs de population.
Réf. : Note d'Information, n° 21.30. © DEPP

À la session 2020, ces taux de réussite aux examens sont équivalents à ceux des scolaires avec une différence de 0,2 point pour le CAP et 0,5 point pour le baccalauréat professionnel, et inférieur de 1,8 point pour le BTS. Comme pour le scolaire, les filles réussissent généralement mieux que les garçons pour les principaux examens, la différence est de 4,5 points pour le BTS, de 3,9 points pour le CAP et de 3,3 points pour l'examen du baccalauréat professionnel. Par ailleurs, le taux de réussite est meilleur pour les apprentis comme pour les scolaires dans le secteur des services pour le CAP. Pour les diplômes du BTS, le brevet et le baccalauréat professionnels, les taux de réussite sont légèrement supérieurs dans le secteur de la production.

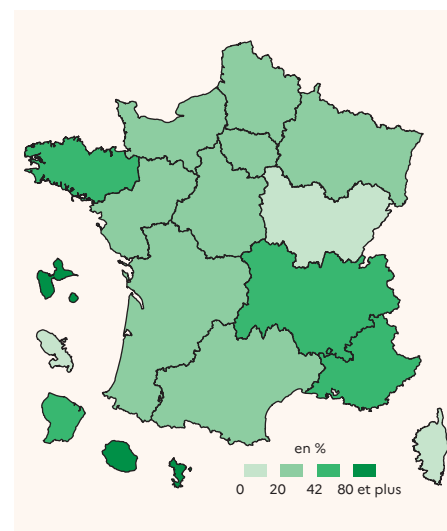
Les apprentis sont accueillis dans 2 141 CFA

La hausse observée en 2019 du nombre d'établissements accueillant des apprentis s'est poursuivie en 2020 : elle est de 61 % par rapport à 2019.

En 2020, les apprentis sont inscrits dans 2 141 CFA, formés dans 5 170 sites de formation. Un CFA a en moyenne 2,8 sites de formation. Le nombre de sites peut atteindre 82, mais 77 % des CFA sont sur un site unique.

En moyenne, le nombre d'inscrits par CFA est de 294 (le plus important accueille 7 970 inscrits) et le nombre de formations suivies est de 11. Par site de formation, le nombre moyen d'apprentis est de 122 et le nombre moyen de formations dispensées est de 5,8.

↘ 9 Évolution régionale académique des effectifs d'entrées en apprentissage entre 2019 et 2020



Champ : France métropolitaine + DROM.
Sources : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA.
Réf. : Note d'Information, n° 21.30. © DEPP

Les apprentis sont formés sur 3 429 formations dont 79 % relèvent du supérieur.

Les niveaux 6,7 et 8 comptabilisent respectivement 1 079 et 1 262 formations alors que les autres niveaux en comptabilisent entre 307 et 416. Plus de 1 800 formations relèvent de la catégorie des services sur 27 groupes de spécialités différents. Un peu plus de 1 300 formations relèvent de la catégorie de la production sur 30 groupes de spécialités.

La majorité des CFA (45 %) propose à la fois des formations du secondaire et du supérieur, et le reste se répartit équitablement entre ceux qui proposent uniquement des formations du supérieur (27 %) ou uniquement des formations du secondaire (28 %). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 21.30, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques